



## PROGRAMME DE RESTRUCTURATION ET DE MISE A NIVEAU DE L'INDUSTRIE DES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA



Le Programme de Restructuration et de Mise à Niveau de l'Industrie des Etats membres de l'UEMOA (PRMN) adopté le 29 juin 2006, matérialise les orientations de la Politique Industrielle Commune (PIC) de l'Union dont il tire sa logique et sa cohérence.

### Enjeux

La mondialisation et l'ouverture des marchés, notamment l'Accord de Partenariat Economique (APE) en cours de négociation, visant à terme la mise en place d'une zone de libre échanges entre l'Afrique de l'Ouest et l'Union européenne, constituent un enjeu de taille, en particulier pour le développement des entreprises de l'espace communautaire.

### Objectifs du Programme

Le PRMN vise la relance de la production industrielle, la promotion de l'investissement, de l'emploi et l'amélioration de la compétitivité des économies aux niveaux régional et international.

Ses objectifs spécifiques sont de:

- Renforcer les capacités des entreprises afin de leur permettre de suivre et de maîtriser l'évolution technologique et de s'adapter aux exigences de l'intégration régionale et de la compétition internationale;
- Permettre l'émergence de services d'appui qui offriront les compétences et les qualifications nécessaires aux entreprises.

### Résultats attendus

Le résultat ultime attendu de la phase pilote (2007-2010) ciblant le secteur agroindustriel, est la restructuration et la mise à niveau de **120 entreprises agroindustrielles**.

Au terme de la phase de déploiement commençant en 2010 pour une durée de trois (03) ans, **1000 entreprises industrielles** provenant de tous les sous-secteurs devraient être restructurées ou mises à niveau pour l'ensemble des deux phases.

### Réalisations de la phase pilote du PRMN (2007-2010)

Lancé en 2007, le PRMN, première expérience sous-régionale pour relancer la production industrielle par la promotion de l'investissement et l'amélioration de la compétitivité, a permis durant les deux premières années, à la Commission de l'UEMOA et aux Etats membres de disposer d'organes institutionnels et opérationnels dotés des outils techniques et méthodologiques de la mise à niveau des entreprises.

Le rôle politico-administratif capital de la Commission de l'UEMOA vis-à-vis des Etats membres par l'information et la sensibilisation des décideurs politiques et l'appui financier exceptionnel pour l'opérationnalisation des organes nationaux, a permis de mobiliser tous les acteurs dont **268 entreprises** qui ont volontairement adhéré à la phase pilote du Programme et de renforcer les capacités nationales d'appui technique, grâce à l'assistance technique de l'ONUDI, par la formation de **584 personnes dont 410 consultants nationaux et 174 cadres** des ministères de l'industrie, des organisations patronales, des associations professionnelles et les agents de banque.

Le financement intégral par le Programme de toutes les activités liées aux appuis techniques directs aux entreprises sans contrepartie financière de celles-ci, a permis :

(i) le diagnostic stratégique de **9 entreprises** du Mali (5 entreprises) et du Sénégal (4) dans le cadre d'une opération test;

(ii) le prédiagnostic de **147 entreprises agroindustrielles dont 107 diagnostiquées**.



*Une entreprise avicole et de fabrication d'aliments de volailles, bénéficiaire des appuis techniques directs du PRMN*

Les diagnostics stratégiques des entreprises, réalisés par seize **(16)** bureaux d'études de la sous région employant **251 experts nationaux formés** à la méthodologie de l'ONUDI en matière de restructuration et de mise à niveau, ont permis à ces experts de mettre en pratique les outils de diagnostic stratégique et de confronter leurs expertises aux réalités en la matière.

Ce capital humain est une réussite à l'actif du Programme

Les diagnostics stratégiques sont en eux-mêmes une autre réussite tangible du Programme avec la mise à la disposition des entreprises bénéficiaires de leurs plans de Restructuration ou de Mise à Niveau et les améliorations apportées aux outils de production de plusieurs d'entre elles, permettant des gains de compétitivité et de productivité

La Commission de l'UEMOA a mis à la disposition de l'ONUDI, Agence technique du Programme, les moyens financiers nécessaires pour la réalisation concrète et complète des plans d'investissements immatériels retenus en faveur des 116 entreprises et qui pourront bénéficier des primes, après la réalisation

de leurs investissements matériels prévus auprès de la Commission de l'UEMOA.

D'autres perspectives heureuses s'annoncent également avec la mise en place prochaine, des Fonds de Restructuration et de Mise à Niveau, avec l'appui de la Commission de l'UEMOA comme une réponse significative à la question récurrente du financement des investissements industriels dans la sous-région. Il en sera ainsi de la prochaine adoption des Programmes nationaux de Restructuration et de Mise à Niveau des entreprises, tenant compte des spécificités de chaque pays et permettant une articulation certaine entre les niveaux nationaux et régional, en matière de développement de l'entreprise dans l'Union.

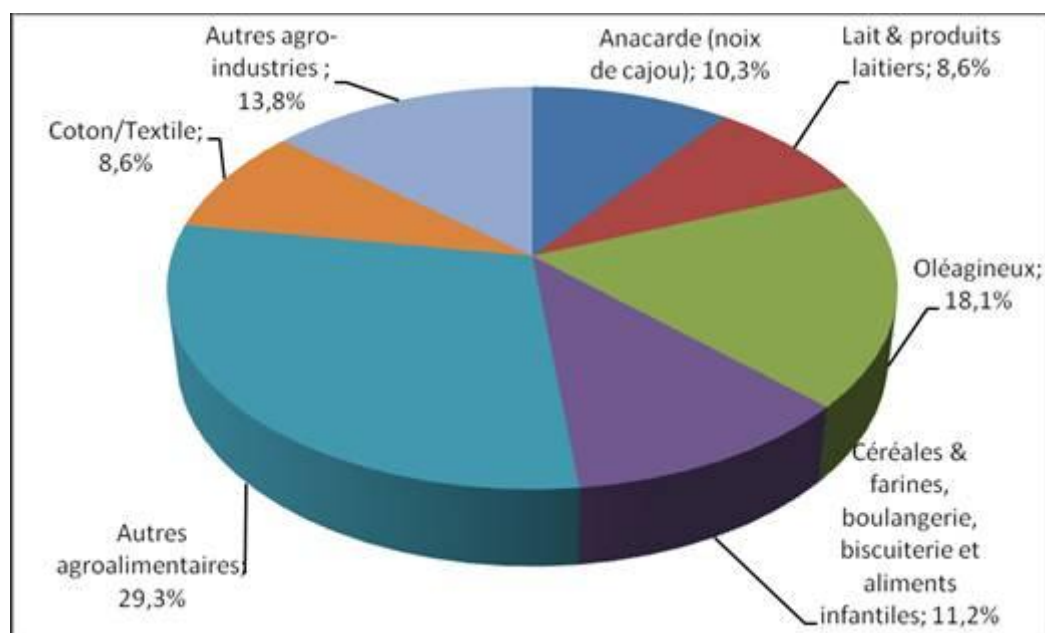
Ces résultats globaux ont été rendus possibles grâce à l'engagement direct et continu de la Commission de l'UEMOA qui a joué un rôle capital en termes de sensibilisation et d'appui financier des Etats membres. Ainsi, les missions circulaires de suivi de haut niveau conduites par la Commission en 2008 et en 2009 ainsi que la tenue du Conseil Ministériel sectoriel ont permis à la Commission de l'UEMOA, de mener des discussions de proximité sur les enjeux et les conditions de pérennisation de ce Programme auprès des autorités politiques et du secteur privé des Etats.



*Quelques produits des laïteries bénéficiaires des appuis techniques directs du PRMN*

## REPARTITION PAR PAYS ET FILIERE DES 116 ENTREPRISES AGROINDUSTRIELLES DE LA PHASE PILOTE DU PRMN

FILIERES	PAYS								TOTAL	
	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Nombre	%
<b>Filières agroalimentaires</b>	<b>7</b>	<b>13</b>	<b>10</b>	<b>13</b>	<b>15</b>	<b>7</b>	<b>17</b>	<b>8</b>	<b>90</b>	<b>77,6%</b>
Anacarde	0	1	3	7	0	0	1	0	12	
Lait & produits laitiers	0	1	2	0	0	4	3	0	10	
Oléagineux	2	5	2	1	7	0	3	1	21	
Boissons	1	1	0	0	2	0	0	2	6	
Sucre	0	1	0	0	1	0	1	0	3	
Minoterie	0	0	0	0	1	1	2	1	5	
Céréales & farines, boulangerie, biscuiterie et aliments infantiles	3	2	1	1	2	1	2	1	13	
Traitement des produits halieutiques (poissons, crustacés, etc.)	0	0	0	2	0	0	0	0	2	
Aviculture industrielle	0	0	0	2	0	0	1	0	3	
Charcuterie & viandes	0	0	1	0	0	1	2	1	5	
Bouillons culinaires	0	1	0	0	1	0	2	0	4	
Fruits & légumes et confiserie	0	1	0	0	1	0	0	2	4	
Aliments de bétail	1	0	1	0	0	0	0	0	2	
<b>Autres filières</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>26</b>	<b>22,4%</b>
Agro-pharmacie & engrais	2	2	0	0	1	0	1	0	6	
Coton/Textile	3	1	1	0	4	0	1	0	10	
Cuirs & peaux	0	1	0	0	0	1	0	0	2	
Caoutchouc & pneumatique	0	1	2	0	0	0	0	0	3	
Bois	2	0	0	0	0	2	0	0	4	
Emballages	0	0	1	0	0	0	0	0	1	
<b>TOTAL</b>	<b>14</b>	<b>18</b>	<b>14</b>	<b>13</b>	<b>20</b>	<b>10</b>	<b>19</b>	<b>8</b>	<b>116</b>	





L'industrie de transformation des fruits et légumes bénéficie de l'appui du PRMN



La valorisation du cacao, une industrie bénéficiaire de l'appui du PRMN



L'industrie sous régionale de la filière textile et le PRMN cultivent ensemble l'excellence

## **CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DES ENTREPRISES A LA PHASE PILOTE DU PRMN**

- Adhésion volontaire du chef d'entreprise;
- Justifier le fonctionnement de l'entreprise lors des deux dernières années;
- Justifier de plus de dix salariés et d'un taux d'encadrement permettant de gérer un processus de restructuration ou de mise à niveau;
- Positionnement de l'entreprise sur une activité porteuse éligible; dans le cas de la phase pilote, il s'agit du secteur *agro-industriel*;
- Entreprise orientée sur une niche de marché potentiellement porteuse (exportation vers le marché régional et/ou international, ou qui s'inscrit dans une filière/chaîne de valeurs locales, régionales/globales);
- Entreprise de droit d'un des Etats de l'UEMOA, de capitaux nationaux ou étrangers, à l'exclusion de toute filiale de société multinationale;
- Entreprise qui ne soit pas en situation de difficultés financières ou en cessation de paiement selon le cadre réglementaire de l'OHADA;
- Entreprises qui ont un potentiel de croissance en termes d'investissement et d'emploi.

### **CONDITIONS D'OCTROI ET DE DEBOURSEMENT DES PRIMES**

<b>Type d'investissement</b>	<b>Niveau de la prime</b>	<b>Montant Plafond (F CFA)</b>
Investissements Immatériels	80%	51 000 000
Investissements Matériels	20%	51 000 000

**PHASE PILOTE DU PRMN- PREMIERES ENTREPRISES BENEFICIAIRES  
DE DECISIONS D'OCTROI DE PRIMES LE 11 JUIN 2010**

<b>PAYS</b>	<b>ENTREPRISES</b>	<b>Principales activités agroindustrielles</b>
<b>BENIN</b>	SOCIA	Transformation des céréales : gritz, son et farine de maïs.
	ETE	Production d'eau minérale
<b>BURKINA FASO</b>	FILSAH	Filature de coton : le fils open end, le fils retordu et le coton non tissé (serpière)
	SODEPAL	Transformation de céréales et d'autres produits agricoles : farines lactées enrichies, produits de pâtisserie, biscuits et de pain
	LMP	Lait et produits laitiers
	SOPAL	Production d'alcool pharmaceutique à 96°
	ADI	Production, transformation, commercialisation, exportation des amandes et beurre de karité, et de fleurs d'hibiscus
	ROSE ECLAT	Séchage des fruits: mangue, légumes séchés, banane, ananas, papaye, etc.
	PHYTOFLA	Production de produits pharmaceutiques à base de plantes : Sirops, Tisanes, etc.
	SOTRIAB	Transformation de noix de cajou
	STAB	Trituration de la graine de coton : huile et tourteaux
TAN ALIZ	Tannerie de cuirs & peaux	
<b>CÔTE D'IVOIRE</b>	IDH	Transformation de caoutchouc naturel en caoutchouc granulé
	CONDICAF	Transformation du cacao
	SICS	Charcuterie
	PKL	Fabrication de farines infantiles et autres produits destinés à l'alimentation humaine et animale
<b>GUINEE-BISSAU</b>	B&B	Transformation de la noix de cajou (anacarde)
	ANSIPER	Transformation de la noix de cajou (anacarde)
	ATLANTICO	Transformation de la noix de cajou (anacarde)
	EMICOR	Transformation de la noix de cajou (anacarde)
	DJONDE	Transformation de la noix de cajou (anacarde)
	BISSOI ALIMENTOS	Farines infantiles et poudre de baobab.
	Afripêche	Pêche et traitement de poisson et crustacés
	SUINAVE	Production de volailles et œufs
SICOGETUR	Production de volailles et œufs	
<b>MALI</b>	BATEXCI	Textile
	HCAK	Huilerie cotonnière
	UCODAL	Transformation du fonio et autres produits alimentaires
	SOFACOH	Textile
	PROFEBA	fabrication d'engrais organiques
	GMM	Production farine et de son de blé
	SOMAFIL	Filature: bobines de fil et pelotes de laine
	SEMM	Production d'eau minérale
COMATEX	Fabrication de tissus en coton	
<b>NIGER</b>	LABAN	Lait et produits laitiers
	LAITIERE DU SAHEL	Lait et produits laitiers
	BIOLAIT (EX - CLN)	Lait et produits laitiers
	SOLANI	Lait et produits laitiers
<b>SENEGAL</b>	SENARH	Production d'huile de soja raffinée
	SOSAGRIN	Moutarde et pâtes alimentaires
	NOVASEN	Transformation d'arachide
	SEDIMA	Aviculture : poussins, volailles et œufs
	GMD	Minoterie : production de farine et aliments de bétail
	EUROGERM	Minoterie : production et correction de farines
	BISCUISEN	Biscuiterie : biscuits secs et fins
	Laiterie du Berger	Lait et produits laitiers
ACASEN	Traitement de noix de cajou (anacarde) et d'arachide	
<b>TOGO</b>	SAFLEG	Transformation des fruits et légumes bio
	AGROFILIERE	Transformation des fruits et légumes bio
	ONAF	Boucherie & charcuterie
	EPSILON	Transformation des céréales
	SGMT	Production de farine de blé et de son